

Lille, le 23 janvier 2015

Communiqué de presse

BILAN 2014 ET ORIENTATIONS 2015 DE L'ADEME NORD – PAS-DE-CALAIS

UNE ANNEE RICHE EN PROJETS AU SERVICE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE



Le comité régional d'orientation (CRO) de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) Nord – Pas-de-Calais s'est tenu en préfecture de région ce 21 janvier 2015 avec pour objectif de coordonner les actions en lien avec les services de l'État et les collectivités dans le contexte de la transition énergétique et celui de la troisième révolution industrielle.

Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais et délégué territorial de l'ADEME, représenté par le secrétaire général pour les affaires régionales, a souligné que l'année 2015 sera marquée d'une part, par le déploiement du plan de mobilisation de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, par la loi relative à la réforme territoriale et par la conférence des parties sur le changement climatique dite « COP 21 » qui aura lieu à Paris en décembre et, d'autre part, par la mise en œuvre de la première année du contrat de plan État-Région (CPER) 2015-2020.

L'action de l'ADEME en région s'inscrit résolument dans les défis incontournables que sont les coûts des énergies et matières premières à la hausse, la pénurie des ressources, le réchauffement climatique et l'emploi.

Bilan de l'activité 2014

191 dossiers ont été traités en 2014 pour un budget de près de 23 millions d'euros grâce aux fonds gérés par l'ADEME : le fonds régional d'aide à la maîtrise de l'énergie et de l'environnement cogéré avec le Conseil régional, le fonds chaleur renouvelable, le fonds déchets, les fonds destinés à la préservation des sols (sites à responsables défaillants) et les fonds ADEME.

En outre, 16 dossiers ont bénéficié du soutien de l'Europe, à hauteur de 2,5 millions d'euros, grâce au fonds européen de développement régional (FEDER).

La stratégie de l'agence en 2014 s'est articulée autour de l'accompagnement de :

- 17 territoires de projet dans un plan climat pour aider les acteurs publics et privés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux effets du changement climatique.
- 18 projets de développement de la chaleur renouvelable (biomasse, géothermie, solaire thermique, méthanisation avec injection du biogaz...) soutenus par un fonds destiné aux collectivités et aux entreprises à hauteur de 8,6 millions d'euros.

Contacts :

Service communication de l'ADEME :

anne-marie.Caumartin@ademe.fr

tel : 03 27 95 71 92

- 11 programmes locaux de prévention avec le développement de la production et de la consommation responsables afin que les collectivités limitent la production de déchets et diminuent leur coût de gestion.
En parallèle, un travail sur l'économie circulaire permet d'accompagner le changement vers un nouveau modèle économique et qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement. 26 démarches innovantes ont été repérées dans le cadre d'un concours.
- la mobilisation des acteurs sur la rénovation thermique des bâtiments avec notamment l'accompagnement de l'association régionale pour l'habitat pour la généralisation de l'efficacité énergétique dans le logement social, l'expérimentation de formations pour les professionnels sur les chantiers, l'installation de plate-forme pédagogique dans les lycées techniques sur le thème de l'étanchéité à l'air, ou encore la coordination des 27 espaces info-énergie dans le cadre de la mise en place du plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH).

Les projets d'investissement d'avenir (PIA) soutiennent l'élaboration de scénarios, d'outils et de méthodes, mais également l'investissement dans la R&D. Actuellement, 6 projets ancrés dans la région sont financés à hauteur de 12 millions d'euros sur les thèmes véhicules du futur, énergies renouvelables – chimie verte et valorisation matière.

Orientations pour 2015

L'ADEME continue son déploiement en 2015 sur la transition énergétique pour la croissance verte, principalement sur 4 priorités structurantes :

- **Plus d'ambition sur le bâtiment**
L'objectif est de créer les conditions d'une généralisation sur la rénovation énergétique de l'habitat répondant aux enjeux du PREH.
- **La réussite des objectifs sur les énergies renouvelables**
L'objectif est d'amplifier le soutien aux projets de chaleur renouvelable en optimisant l'usage du fonds dédié et en améliorant les complémentarités avec les autres fonds publics et financiers.
- **Le passage à l'économie circulaire**
L'objectif est d'amorcer l'évolution des modes de production, de distribution et de consommation pour économiser les ressources et impulser de nouvelles politiques industrielles.
- **Des approches territoriales renforcées**
L'objectif est de faire des territoires les lieux de mobilisation de tous les acteurs sur les enjeux ambitieux de la transition énergétique.

Contacts :

Service communication de l'ADEME :

anne-marie.Caumartin@ademe.fr

tel : 03 27 95 71 92